

## Grille d'Audit FRANCE ENERGIE ANIMALE

Label concerné : ENERGIE ANIMALE « CHEVAL TERRITORIAL »

Collectivité visitée :

Auditeur :

Date :

VV= vérification visuelle VD= vérification documentaire NA= Non Applicable C+ = conforme, C= conforme, NC = Non conforme avec un écart mineur, Carré rouge = label non attribué, Point noir = notion à posséder sans qu'elle soit pénalisante si réponse incomplète

Référence Charte	Exigence	N°	Critère(s)	Détails	V	V	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires
					V	D							
<b>Pré-requis</b>  <b>POUR LES COLLECTIVITES QUI EMPLOIENT DES PRESTATAIRES DE SERVICE</b>	1	Emploi uniquement d'entreprises labellisées ou en cours de labellisation depuis un an avant la demande du label.	Label TRANSPORT pour le transport de biens ou de services Label FORESTIER pour tous les travaux de débardage en forêt, en rivière, et pour l'arrachage de plantes invasives Label AGRICOLE pour tous les travaux d'entretien des espaces verts et naturels, de maraîchage, de travail dans les vignes.	x	x	Commandes publiques mentionnant l'entreprise retenue. Critères de choix pour l'emploi d'entreprises labellisées dans la commande publique Cahiers des Charges Techniques Particulières Copie de l'attestation ou de l'engagement du label. Délibérations						■	
<b>Organisation générale</b>	2	Organisation des chantiers	A minima, 2 personnes sur le chantier dont le meneur prestataire.									■	
<b>Mise à disposition de personnels</b>	3	Port obligatoire des Équipements de Protection Individuel pour les personnels participant aux chantiers.	Chaussures de sécurité adaptées au terrain Vêtement ou accessoire de couleur vive de classe 2 ou 3 pour les ripeurs et accompagnateurs en zones circulées. Casques et gants sur chantier de débardage ou d'élagage.	x	x	Factures d'achat et notice d'utilisation. Fiche de dotation EPI Stockage							
	4	Transport de mineurs non accompagnés	Qualification BAFA obligatoire à partir de 8 mineurs de moins de 6 ans ou de 10 mineurs de moins de 10 ans	x	x	Copie du diplôme de l'agent							

	N°	Critère(s)	Détails	V V	V D	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires
<b>Mise à disposition de véhicules hippomobile</b>	5	véhicule de transport de personnes	Dispositif d'accès aux personnes à mobilité réduite obligatoire.	x		Facture d'achat ou Commande publique Contrat de mise à disposition Délibération Cahier d'entretien Vérification du fonctionnement du dispositif d'accès.						
	6	Véhicule de collecte	Poste de menage à gauche si possible. La hauteur des ridelles ne doit pas dépasser les épaules pour ramassage déchets. Feux flashes à l'arrière	x		Facture d'achat ou Commande publique Contrat de mise à disposition Délibération Cahier d'entretien						
	7	Véhicules longs et volumineux : quand le meneur ne voit pas derrière et que véhicule derrière ne peut pas voir les indications du meneur.	Signalisation électrique, clignotants, feux de positions, rétroviseurs.	x	x	Facture d'achat ou Commande publique Contrat de mise à disposition Délibération Cahier d'entretien de chaque véhicule						
	8	Catadioptrés	Obligatoire à l'arrière du véhicule ou de la remorque: deux catadioptrés de forme triangulaire	x								
	9	Gyrophare	Obligatoire sur toute voiture ou remorque de collecte empruntant les voies circulées.									
	10	Freins hydrauliques ou à tambour	Obligatoires sur la voiture ou l'avant-train	x		Cahier d'entretien de chaque véhicule						
	11	Pneus	Avoir une bombe anti-crevaison adaptée au type de pneu. Absence de crevasses de hernies	x		Cahier d'entretien de chaque véhicule						
	12	Sacs à crottins	Obligatoire sur zones piétonnes, centre ville, pistes cyclables ou organisation du ramassage des crottins.	x								
<b>Mise à disposition d'aire de repos temporaire pour les chevaux</b>	13	Aire de repos dans une zone hors circulation, hors public et sécurisée	Non accessible au public : clôture ou barrière de sécurité. Signalisation par panneau de danger temporaire A4. Doit être maintenue propre : ramassage systématique des crottins, des restes de foin, paille et tous déchets	x								

## Grille d'Audit FRANCE ENERGIE ANIMALE

Label concerné : ENERGIE ANIMALE « CHEVAL TERRITORIAL »

Collectivité visitée :

Auditeur :

Date :

VV= vérification visuelle VD= vérification documentaire NA= Non Applicable C+ = conforme, C= conforme, NC = Non conforme avec un écart mineur, Carré rouge = label non attribué, Point noir = notion à posséder sans qu'elle soit pénalisante si réponse incomplète

Référence Charte	Exigence	N°	Critère(s)	Détails	V V	V D	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires	
<b>Pré-requis POUR LES COLLECTIVITES EN REGIE</b>		1	Utilisation régulière d'animaux depuis + de 3 ans : entretien d'espaces, collecte, surveillance etc...		x		Délibérations Organisation du service Assurances Budget alloué articles de presse						■	
		2	Deux critères choisis de manière aléatoire dans chacune des catégories : Mon classeur, Mes pratiques, Ma structure de l'application EquiPass.		x								■	
<b>CRITERES DE SECURITE</b>														
<b>Chevaux</b>		3	Achat par une commission comprenant le ou les agents responsables du service	Essai sur place pendant 1 mois	x	x	Facture achat Commande publique, Cahier des charges Techniques Particulières							
		4	Visite d'achat vétérinaire	Obligatoire. Conseillée avec radios des jarrets et des pieds		x	Compte rendu de visite vétérinaire							
		5	Niveau de dressage	50% de l'effectif issus des parcours PEJET, SHF, Qualification Loisirs			x	Résultats de concours Carnet de valorisation Passeport PEJET des équidés						●

Référence Charte	Exigence	N°	Critère(s)	Détails	V V	V D	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires
<b>Harnachement</b>		6	Solide et en bon état		x		Pas de cuirs craquelés. Pas de trace majeure d'usure sur les pièces de traction, de retenue, au niveau du porte mors et du passage des clefs, pas de coutures défaites, pas de trou d'ardillon fendu.						
		7	Avoir un couteau, une longe d'attache , un mousqueton de sécurité supplémentaire et des licols en nombre suffisant à portée de main	Obligatoire	x								
		8	Bride avec ou sans oeillères avec mors, frontal, muserolle et sous gorge	Obligatoire.	x		Ne pas pouvoir débrider un équidé.						
		9	Avaloire	Obligatoire	x								
		10	Traits	Pas de traits réglés au dernier trou Munis obligatoirement d'un système de détachement rapide.	x		Longueur adaptée : le cheval doit se trouver le plus proche de la voiture sans jamais la toucher. La distance raisonnable si le palonnier est à hauteur du pli du jarret est de 40 à 50 cm entre le pli du jarret et la partie saillante de la voiture. Plus le palonnier est bas plus cette distance doit être allongée.						
		11	Sac à crottins	Obligatoire sur zones piétonnes, centre ville, pistes cyclables	x								
		12	Stockage	Dans un local adapté : organisé avec tous les harnais à portée d'épaule, bien aéré et fermé au public	x		Configuration du local de sellerie.						
<b>Véhicule</b>		13	Véhicule de transport de personnes.	Obligatoire avec accès aux personnes à mobilité réduite	x		Facture d'achat carnet d'entretien vérification du dispositif d'accès						
		14	Gyrophare	Obligatoire sur toute voiture et remorque de collecte empruntant les voies circulées.	x								

	N°	Critère(s)	Détails	V V	V D	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires
	15	Véhicules longs et volumineux : quand le meneur ne voit pas derrière et que véhicule derrière ne peut pas voir les indications du meneur.	Signalisation électrique, clignotants, feux de positions, rétroviseurs.	x		Facture d'achat Carnet d'entretien						
	16	En cas de prestation nocturne	Dispositif lumineux sur les voitures. Dispositif retro fléchissants sur les chevaux : couvre-rein, bandes sur les membres. Gyrophare sur les remorques Feux flash à l'arrière sur les véhicules de collecte.									
	17	Avoir une caisse de matériel de secours et de dépannage adaptée à son activité	Obligatoire Accessible à tout moment.	x		Exemple : pince coupante, pince à bout, marteau, arrache-clou, tournevis adaptables, clés, ruban adhésif, vis, boulons, écrous, rondelles. Bâche de taille suffisante pour couvrir un cheval.			x			
<b>Personnels</b>	18	Disposer d'un téléphone avec les numéros d'urgence	Service de secours, responsable du service ; vétérinaire, équarrissage	x								
	19	Qualification menage	Les meneurs doivent être titulaire du G5 attelage ou du CS Conduite des Animaux Attelés ou du CS « Utilisation et Conduite d'attelage de chevaux » ou en cours de formation.		x	Copie des diplômes Plan de formation Encadrement de la formation.						
	20	Formation aux premiers secours	Au moins un agent dans l'équipe titulaire du brevet de Sauveteur secouriste du travail.	x	x	Copie diplôme « Prévention et Secours Civique de niveau 1 » ou copie d'un diplôme équivalent : Brevet National de secourisme, Brevet National de 1ers secours, Attestation de formation aux 1ers secours, Sauveteur secouriste du travail, Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence. Plan de formation						

	N°	Critère(s)	Détails	V V	V D	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires
	21	Respecter la législation du travail en ce qui concerne l'équipement des personnes	Chaussures de sécurité adaptées au terrain Vêtement ou accessoire de couleur vive de classe 2 ou 3 pour les ripeurs et accompagnateurs en zones circulées.	x	x	Factures d'achat des EPI Fiche individuelle de dotation Plan de prévention Présentation des EPI Stockage des EPI						
	22	Consignes de sécurité	Vis à vis des chevaux Vis à vis du public	x	x	Plan de prévention Affichage						
	23	Pour les véhicules servant régulièrement à la collecte des déchets	Hauteur des ridelles inférieure à la hauteur des épaules des ripeurs. Poste de conduite à gauche si le ripeur doit monter et descendre fréquemment.	x								
	24	Avoir avec soi une pharmacie de base homme adaptée au nombre de personnes présentes sur le chantier ou de personnes transportées	Obligatoire Fermée à clé. accessible à tout moment	x		Matériel en bon état, pas de médicaments et pas de produits périmés. A minima, Antiseptique cutané (en dosettes à usage unique), compresses stériles, pansements prédécoupés, sparadrap hypoallergénique, bandes extensibles, ciseaux à bouts ronds, pince à écharde, gants à usage unique, couverture de survie.						
<b>CRITERE BIEN ETRE ANIMAL</b>												
<b>Harnachement</b>	25	Collier	Obligatoire pour les attelages à un	x								
	26	Mors de cordeau	Interdit	x								
	27	Ligne de traction du collier/bricole au palonnier(s)	La ligne de traction doit impérativement être rectiligne	x								
	28	Propreté et solidité	Inspection quotidienne après le travail Lavage une fois par mois Entretien huile ou graisse une fois par an	x								

	N°	Critère(s)	Détails	V V	V D	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires	
<b>Équidés</b>	29	Hébergement	Si logement en écuries : Boxes adaptés au nombre d'équidés avec une surface minimum par cheval pour se coucher et se rouler. Si logement en extérieur : avec accès à un abri (contre les fortes intempéries ou chaleurs) ou une zone abritée (des vents dominants et de l'humidité).	x		C : Un hébergement avec ouverture sur l'extérieur pour chaque boxe favorisant une ventilation naturelle.  C+ : boxe avec accès libre à paddock ou pré et contacts possibles avec des congénères							
	30	Situation de l'hébergement	Situé à proximité des chantiers.	x		Ne nécessitant pour la majorité des chantiers, pas de transport. Plan des interventions						C+ sans transport	
	31	Gestion des week-end et congés	les animaux sont nourris et surveillés en permanence par du personnel qualifié et rémunéré en externe ou en interne à la collectivité.	x	x	Planning du service  Commande publique							
	32	Age des chevaux	Pas de chevaux de moins de 5 ans en service	x	x	Livrets d'identification des chevaux							
	33	Entretien des chevaux	Absences de blessures non soignées ou de traces de blessures ou usure importants du poils au points névralgiques (reculement, bricole, sangle...)	x									NC- une seule blessure non soignée
	34	État des pieds	Ferrure complète ou pieds parés	x		Planning de maréchalerie.							
	35	Temps de travail	Temps maximum en traction 4 h sans pause par jour. Temps maximum en traction 6h avec pause par jour. Un jour de repos par semaine Maximum 25 km/ jour adapté à la topographie et à la météo. Pas de chevaux en souffrance au travail	x	x	Planning de travail hebdomadaire Organisation de la journée Rythme cardiaque en dessous de 80 après 15 min de pause.							
	36	Suivi dentisterie	Une fois tous les trois ans		x	Factures							●
	37	Suivi vétérinaire et/ou ostéopathe	Une fois par an		x	Bilan de santé Factures Convention							●
38	Mise à la réforme	Destination des équidés réformés Vente	x	x	Convention de vente Convention de don								

		Don Mise à la retraite dans centre spécialisé Mise à la retraite sur site		Pension							
--	--	---	--	---------	--	--	--	--	--	--	--